
Concilier l'inconciliable : les visions de l'enseignement supérieur soutenues par les acquis d'apprentissage

Miguel Souto Lopez*¹

¹Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Education et la Formation (GIRSEF) – Belgique

Résumé

Depuis septembre 2014, tous les établissements d'enseignement supérieur belges francophones ont l'obligation de définir des acquis d'apprentissage pour chacun de leurs programmes. Les acquis d'apprentissage sont définis comme l'énoncé de ce qu'un apprenant est censé connaître, comprendre et être capable de faire au terme d'un processus d'apprentissage. Ils servent à décrire de façon standardisée les acquis que doivent maîtriser les étudiants à la sortie de leurs cursus.

Les acquis d'apprentissage ont été importés en Belgique francophone par l'intermédiaire de différents instruments d'action publique qui ont été soit construits par la Commission européenne, soit soutenus par elle dans le cadre du processus de Bologne. Il s'agit du Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, du Cadre européen des qualifications pour l'espace européen de l'enseignement supérieur, des ECTS, du Supplément au diplôme, de l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur.

A travers ces instruments et les acquis d'apprentissage qui les relie, la Commission européenne cherche à fabriquer une nouvelle catégorie de citoyens : les citoyens actifs caractérisés par leur participation active au développement économique et social de l'Union européenne. Les systèmes d'apprentissage (enseignement et formation professionnelle) et de validation des acquis de l'expérience sont invités à entrer en relation par la reconnaissance mutuelle des certifications en vue de construire un vaste réseau européen de production et de certification de compétences utiles au marché du travail dans le cadre d'une économie de la connaissance.

Cette vision strictement utilitariste de l'enseignement supérieur n'est pas partagée par les acteurs belges francophones (autorités politiques, autorités académiques, pédagogues) qui, pourtant, soutiennent également l'usage des acquis d'apprentissage. Pour eux, les acquis d'apprentissage doivent servir à renforcer la cohérence des programmes, à clarifier le contrat didactique, à favoriser l'alignement pédagogique, à privilégier l'approche par compétences, à établir une relation plus claire avec l'emploi.

A partir d'une analyse des discours (documents institutionnels et entretiens) des différentes catégories d'acteurs (Souto Lopez 2016), et en mobilisant le modèle des cités de Boltanski et Thévenot (2016), cette communication propose d'analyser les logiques d'acteurs et les visions de l'enseignement supérieur qui soutiennent l'usage des acquis d'apprentissage, et de montrer comment ces logiques s'articulent entre elles. Il s'agit en somme d'interroger l'indicible

*Intervenant

pour comprendre comment des visions différentes et parfois opposées du " faire société " par l'enseignement supérieur parviennent à se renforcer mutuellement.

Mots-Clés: acquis d'apprentissage, enseignement supérieur, discours